

**Séance de Conseil Municipal du 26 MARS 2010**  
**Procès verbal**

Absent : GALLAY Cyrille  
Secrétaire de séance : GRENAT Sylviane

Lecture du compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 5 février 2010.

Vote des comptes administratifs 2009.

Les comptes administratifs 2009 ont été adoptés à l'unanimité en conformité avec les comptes de gestion du Trésorier.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2010

La taxe d'habitation est portée de 5,78 à	7,00
La taxe foncière (bâti) reste inchangée soit	20,54
La taxe foncière (non bâti) reste inchangée soit	55,29

Compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle, une compensation relais de 185 149 €, égale au produit de la TP 2009, sera versée en 2010.

Vente et échanges de terrains voie d'accès à la station d'épuration

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de régulariser l'acquisition des différents terrains se trouvant sur le tracé de la voie d'accès à la station d'épuration.

Pour ce faire 3 actes doivent être signés à l'Office notarial de Saint Jean d'Aulps :

- un acte de vente avec M. & Mme DEMESTE Stéphane
- un acte d'échange avec Mme GALLAY Nicole
- un acte d'échange avec M. GALLAY François

Accord à l'unanimité.

Questions diverses

Désignation d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS

Suite à la démission de Mme GRENAT Maryse, le nouveau conseil municipal doit élire un nouveau membre : Mme REQUET Isabelle a été élue.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.